

MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 24 juin 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 23 juin 2020
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 54/20

Demande d'un crédit de CHF 48'000.— pour l'installation d'un arrosage automatique sur le terrain de football situé au Clos de Mézières

- vu le préavis de la Municipalité No 54/20 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

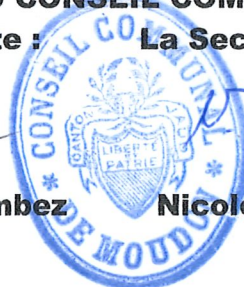
1. autorise formellement la Municipalité à faire procéder aux travaux pour l'installation d'un arrosage automatique sur le terrain de football situé au Clos de Mézières,
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 48'000.-, TVA comprise, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,
3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,
5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis est accepté par 44 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2020.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :

Monique Tombez



Nicole Wyler